

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

181209  
Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3565

Société : RAM

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : Dabirri s. Mohamed

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0667123422

Total des frais engagés : 535,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : CMRE IERAHIMI Mohamed  
5 bis, R. Babik  
Quartier Racine, Casablanca  
Tél. : 05 22 94 92 46 Fax : 05 22 94 91 23

Date de consultation : 26/10/2019

Nom et prénom du malade : DAOKSSN. Mohamed Mohamed Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/08/2023				<p>CMR EL Ibrahim Mohamed 5 bis, Rue Mou Babik Bab Ezzouar - Casablanca Tél: 05 22 94 91 23</p>

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AHMED ALI 19, Rue Charles Nicolle Casablanca	17/08/23	293,00
<p>Montant: 05 22 47 56 44 / 05 22 20 20 41</p>		
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCOEFFICIENT DES TRAVAUX  MONTANTS DES SOINS  DEBUT D'EXECUTION  FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE  H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553 G B			
(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
				CCOEFFICIENT DES TRAVAUX  MONTANTS DES SOINS  DATE DU DEVIS  DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



# CMR

EXPLORATION ET TRAITEMENT DES MALADIES  
RESPIRATOIRES DU SOMMEIL ET DU RONFLEMENT

**Consultations :**  
Pneumophysiologie  
**Allergologie - Asthme**  
Sommeil et ronflement  
Sevrage tabagique  
Réhabilitation respiratoire  
Oncologie

**Laboratoire de physiologie clinique**  
Piéthysmographie  
**Spiromtrie - Oscilling**  
Polysomnographie  
Gaz du sang artériel  
Epreuve d'effort cardio-respiratoire

**Endoscopie diagnostique et interventionnelle**  
Fibroscopie bronchique  
Bronchoscopie rigide  
Thoracoscopie

LOT 230853

EXP 02/25

PPV 170.00 DH

45,80

الدكتور محمد البراهيمي  
Dr. Mohammed EL IBRAHIMI  
Pneumophysiologiste

Casablanca le 17/08/2023

Monsieur DADISSI SIDI Mohamed

cortancyl 20: 3cp le matinx 08 puis 2cp le matinx 05j

30,00 zolus20: 1 le soir

30,00

TEL IBRAHIMI Mohamed  
5 bis, Rue Ibnou Babik  
Quartier Racine Maârif - Casablanca  
Tél.: 05 22 94 92 46 - Fax: 05 22 91 23

PHARMACIE AHMED AÏLI  
SARL AÏLI EL JOUAISSI  
Dr. AÏLI EL JOUAISSI  
SIDI MAArif - Casablanca  
Tél. 05 22 94 93 47 - 05 22 94 92 46  
GSM. 06 61 60 54 68

25,00

**Consultations :**  
Pneumophysiologie  
Allergologie - Asthme  
Sommeil et ronflement  
Sevrage tabagique  
Réhabilitation respiratoire  
Oncologie

**Laboratoire de physiologie clinique**  
Pléthysmographie  
Spirométrie - Oscillometry  
Polysomnographie  
Gaz du sang artériel  
Epreuve d'effort cardio-respiratoire

**Endoscopie diagnostique et interventionnelle**  
Fibroscopie bronchique  
Bronchoscopie rigide  
Thoracoscopie

الدكتور محمد البراهيمي

Dr. Mohammed EL IBRAHIMI  
Pneumophysiologiste

**PNEUMOVAX 27**

Suspension injectable de 0,5ml.  
Boîte d'une seringue pré-remplie.  
PPV:293,00DH  
N°d'AMM 463/17 DMP/21/NNP  
Distribué par MSD MAROC,B.P 136 Bouskoura



6 118001 160778

Casablanca le 17/08/2023

Monsieur DADISSI SIDI Mohamed



293,00 pneumovax: 1 unité

Prendre rendez-vous sur : [casa.souffle@gmail.com](mailto:casa.souffle@gmail.com)

**Pharmacie Charles Nicolle**  
~~HADYA TAK-TAK~~  
19, Place Charles Nicolle  
Casablanca  
Tél. 05 22 47 56 44 / 05 22 20 20 41

*CMR EL IBRAHIMI Mohamed  
5 bis, Rue Ibnou Babik  
Quartier Racine Maârif - Casablanca  
Tél.: 05 22 94 92 46 - Fax: 05 22 94 91 23*